



NUMERO 1 • OCTOBRE 2020

Bulletin Municipal

DE LA COMMUNE DE SAINT LYE LA FORET

Directeur de la publication :
Monsieur Jacques Van Belle

EDITORIAL

Laêtiennes, Laêtiens,

Nous nous dirigeons vers la fin d'une année 2020 particulièrement mouvementée, marquée, il y a quelques jours par le drame de Conflans St Honorine.

Pour avoir vécu aux côtés des enseignants de St Lyé La Forêt et de Villereau plusieurs rentrées scolaires de configurations à chaque fois nouvelles, en essayant de les aider à exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles au service des enfants des deux communes, la municipalité est consciente des difficultés de leur tâche – ça ce n'est pas nouveau – et des risques majeurs qu'il y a désormais à transmettre du savoir et, cela, c'est inédit. Nous allons devoir être, tous ensemble, parents, enseignants, élus, personnel municipal, attentifs à tout ce qui pourrait présager d'une atteinte à nos libertés fondamentales et aux valeurs républicaines qui sont le socle de notre vie en commun.

Les tentatives de remise en cause dans ce domaine n'ont pas lieu d'être, en particulier à l'école, point de départ de l'enseignement du respect, de la tolérance, des vertus de l'écoute et de la réflexion, sans oublier la pratique de la vie en société qui nécessite civisme et solidarité.

En plus de cette situation, il nous faut nous battre contre le virus qui sévit depuis plusieurs mois et dont nous ne nous débarrasserons que grâce au respect de règles bien connues maintenant, qui sont parfois une gêne, mais deux mois de port de masques sont moins contraignants qu'un mois en réanimation, avec qui plus est, une issue incertaine. Dans ce contexte, sans savoir ce qui nous attend et pourrait être annoncé dans les heures qui viennent, nous devons tout de même essayer de profiter des bons moments, car il y en a, dans un cadre compatible avec notre protection et celle que nous devons aux autres.

La résistance au stress et à l'anxiété générée par les médias, la situation sanitaire et malheureusement pour certains la situation familiale, va être une des clés de cette fin d'année et de la période de fêtes dans laquelle nous allons entrer.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de cultiver cette résistance afin, tout simplement de tenir le coup et d'aborder les mois qui viennent dans les meilleures conditions possibles.

Jacques VAN BELLE
Maire de St Lyé La Forêt

Pour nous joindre : 02 38 91 84 72 **Fax** : 02 38 91 86 44 ou **adresse mail** : mairie.de.st.lye@wanadoo.fr

Site internet de la commune : www.mairie-saint-lye-la-foret.fr

Page Facebook : www.facebook.com/stlyelaforet

Horaires d'ouverture : le lundi de 10h00 à 12h00, le mardi de 15h00 à 19h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 15h00 à 18h00



L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 9 juillet 2020

Le Conseil a :

- Confirmé auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques une liste de personnes parmi lesquelles, celle-ci choisira les membres de la commission communale des impôts directs.
- Approuvé le versement de subventions à l'ASCL et aux Joyeux Lutins pour leur permettre d'assurer les centres de vacances de l'été : 850 euros à chacune, comme les années précédentes.
- Décidé de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales qui restent donc inchangés à : 20,63% pour le foncier bâti et à 48,08% pour le non bâti.
- Validé le montant de ce qui est reversé à la CCF pour les compétences qu'elle exerce à la place de la commune suite aux transferts intervenus ces dernières années, pour un montant de 99 792 euros pour l'année 2020.
- Procédé à la nomination des membres des commissions municipales. Le détail figure sur la page ad hoc du site internet de la commune.

Conseil municipal du 24 juillet 2020

Au cours de cette séance largement consacrée au budget, le Conseil a :

- Pris connaissance des résultats de clôture de l'année 2019, à savoir :
 - o 249 334, 27 € pour la section de fonctionnement
 - o 390 133,64 € pour la section d'investissement
- Approuvé le budget principal proposé dont le détail figure sur la page internet du site communal : www.mairie-saint-lye-la-foret.fr, rubrique « compte rendu du Conseil Municipal du 24 juillet »
- Désigné Mme Marie-Claire Baranger pour remplacer Mme Paulette Guillot au poste de gardienne de l'église St Roch, avec une indemnité de 172,25 € annuelle.
 - Signé une convention avec l'assureur AXA qui permet aux habitants de la commune de bénéficier d'importantes réductions sur leurs futurs contrats de complémentaire santé.
 - Choisi l'entreprise API basée à Blois comme nouveau prestataire du restaurant scolaire.
 - Signé avec l'organisme ADIL, présidé par le Conseil Départemental, une convention pour l'étude et la mise en place d'un programme pluriannuel de baisse des dépenses en énergies des bâtiments communaux et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette convention permettra également l'accès des habitants à certaines études, analyses et conseils de cet organisme.

Conseil municipal du 27 août 2020

Le Conseil entérine l'augmentation du temps de travail de la personne en charge de la cantine scolaire afin de lui permettre de faire face aux nouvelles conditions sanitaires imposées en cette période de pandémie.

Conseil municipal du 29 septembre 2020

Le Conseil :

- Emet un avis défavorable au projet du parc éolien « Les Champarts » prévu sur les communes d'Aschères le Marché et Neuville aux Bois.
- Donne son accord de principe à un projet « Ecole numérique 2020 » qui doit permettre aux écoles de St Lyé de s'ancrer plus encore dans la modernité et de préparer les enfants à ce qui les attend dans les collèges, en matière de mutation au monde du numérique.
- Prend connaissance d'un certain nombre de mesures préconisées par les équipes du Conseil Départemental, qui vont être mises en œuvre très rapidement, pour améliorer la sécurité routière en différents points sensibles de la commune :
 - o Lotissement de l'Abbé Vallée, Carrefour RD 97, Route d'Artenay entre le bourg et les Mardelles,
 - o L'entrée sud de St Lyé et assurer une meilleure visibilité des passages piétons.

La propreté dans les rues de St Lyé La Forêt

La propreté se dégrade dans un certain nombre de rues dont les trottoirs deviennent les réceptacles de divers déchets. Certains sont nouveaux, les masques, par exemple, qui ne doivent être jetés qu'avec les déchets ménagers mais après avoir été mis dans des sacs poubelles. D'autres existent depuis que l'homme est l'ami du chien et réciproquement, il s'agit des déjections animales.

Il est ici rappelé qu'elles doivent être collectées par le propriétaire de l'animal qui peut se munir de petits sacs en papier et jeter le tout. L'animal peut aussi être incité et dressé à déposer ses besoins dans le caniveau.



Information du SIRTOMRA **Saint Lyé la Forêt**

Lors de la collecte des déchets du jeudi 15 octobre nous avons constaté, dans les poubelles jaunes, les erreurs récurrentes de tri suivantes :

- Barquettes et films en plastique
- Essuie-tout et mouchoirs
- Masques



Attention, tous ces déchets sont à déposer dans le bac d'ordures ménagères

Résultat du suivi de ma commune

244 poubelles jaunes présentées à la collecte
103 courriers distribués afin de corriger les petites erreurs de tri
5 poubelles contenant trop d'erreurs de tri (sacs d'ordures ménagères...) refusées à la collecte

 Le tri est très bien fait dans l'ensemble, bravo à tous !

L'arrivée de la Fibre

Le déploiement de la fibre se fera en deux étapes sur le département du Loiret.

- Une première phase concernant 40 communes dont Chevilly s'achèvera au printemps 2021. C'est dans ce cadre que notre commune a été traversée par des câbles provenant du central optique (NRO) de Neuville aux Bois dont dépendra Chevilly.
- La deuxième phase concerne toutes les autres communes (262 communes) dont St Lyé la Forêt. Les études correspondantes sont en cours et les travaux commenceront dès 2021 pour s'achever tout début 2023.

La CCF, **Communauté de Communes de la Forêt** a repris la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur son territoire. Notre commune en fait partie :

En cas de demande de création, modification ou résiliation d'abonnement, vous pouvez désormais contacter l'**Accueil Téléphonique au 02 38 75 10 19** : **Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00** **Accueil au public : Mardi et Vendredi de 14h à 17h (Rdv sur demande)**.

En cas de problèmes de fuites, vous pouvez contacter l'astreinte technique au **07 52 04 15 99**.

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE – LES JOYEUX LUTINS

L'Association (loi 1901) portée aujourd'hui par 12 parents bénévoles organise l'accueil périscolaire et de loisirs sur St Lyé la Forêt depuis plus de 18 ans.

Aujourd'hui, elle est composée de 96 familles adhérentes, ce qui représente 147 enfants.

Les enfants sont accueillis de la PS au CM2 et sont encadrés par Angéline (directrice), Marion, Fabienne et Rémi, animateurs permanents de la structure. Corinne, Sylvie et Sophie viennent en renfort les soirs où les effectifs sont plus importants !

L'accueil est ouvert :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h-8h45 / 16h15-19h et le mercredi 7h-19h
- Les petites vacances du 26 au 30/10/2020, du 01 au 05/03/2021 et du 03 au 07/05/2021, de 7h à 19h
- Du 09 au 31/08/2021, accueil de loisirs estival de 7h à 19h
- Du 01 au 06/08/2021, séjour été, réservé aux enfants de + 6 ans

Les inscriptions se font **au plus tard le jeudi 19h** pour la semaine suivante, pour la période scolaire. Pour les vacances, un flyer est envoyé par mail aux adhérents avec les dates d'inscriptions. La communication se fait également via **Facebook « Garderie Les Joyeux Lutins-Saint Lyé la Forêt »** et affichage à l'entrée de la structure.

Plusieurs projets sont habituellement montés par l'équipe d'animation tels que :

- *Sorties mercredis et aux vacances comme pleine de jeux, cinéma, châteaux...*
- *Une sortie de fin d'année extraordinaire : Disneyland, Astérix, Nigloland...*
- *Spectacle de Noël et marché réalisés par les enfants sur le temps périscolaire*
- *Mini-séjour dès 3 ans comme 2 jours au zoo de la flèche, 3 jours en Touraine...*
- *Intervenants divers comme Archery, structure gonflable, jeux géants, mini ferme itinérante...*

Néanmoins en raison de la Covid-19, les projets 2020/21 risquent fortement d'être compromis ! Les mesures sanitaires sont revues en fonction de l'évolution du virus et nous adaptons le protocole en fonction.

Mais pas d'inquiétude, on ne se décourage pas et de très beaux projets d'animation seront mis en place en toute sécurité !

Pour toute demande d'information :

02 38 62 08 73 / asso.lesjoyeuxlutins@gmail.com

Bonnes vacances à tous,

Angéline, directrice



MAINTIEN EN FORME ET YOGA

La Saison de Maintien en Forme et du Yoga a recommencé en Septembre. Ceci, dans le but de continuer à nous faire faire de l'exercice pour notre bien-être, dans une ambiance attractive, grâce à nos 2 nouvelles animatrices : Alexane et Cathya. Nous respectons, bien sûr, les mesures gouvernementales demandées : de distanciation sociale, port du masque, avoir son propre matériel, désinfection... Notre espoir est que cette saison se déroule en continu, de bouger, ce qui a pour but de contribuer à des échanges, mais avec précautions...Vous pouvez nous rejoindre.

Françoise CHIEZE, Présidente de l'association, téléphone : 06 07 06 51 60.

I'AS ST LYE TENNIS DE TABLE

Suite aux événements sanitaires, l'AS ST LYE TENNIS DE TABLE a tenu son assemblée générale le 7 octobre, au cours de laquelle le nouveau bureau a été élu. La présidente a remercié les membres sortants ayant permis de fêter les 30 ans du club grâce à leur dévouement durant ces nombreuses années.



LES AINES DE LA FORET

Les activités de l'association "Les Aînés de la Forêt" ont repris après avoir été très perturbées en début d'année. Lors de l'assemblée générale du 25 janvier, le club s'est retrouvé sans Président, ce qui a provoqué l'arrêt immédiat des activités.

Le 22 février, lors d'une assemblée générale extraordinaire, j'ai accepté de prendre le poste de Présidente.

Malheureusement, comme chacun le sait, en mars, la covid-19 est apparue et nous a contraint à tout arrêter jusqu'en juin, confinement oblige.

Actuellement, les activités suivantes fonctionnent bien, en respectant les gestes barrières du protocole sanitaire :

- L'atelier sculpture-modelage et béton cellulaire avec 15 personnes inscrites. Le modelage a lieu un mardi par mois, journée entière, de 9 h 30 à 16 h 30 environ et la sculpture sur béton cellulaire, un mardi par mois de 14 h à 17 h.
 - L'art floral, à raison de 2 séances par trimestre. Le 10 septembre dernier, 10 personnes y ont participé. La prochaine séance aura lieu le 21 décembre à 10 h.
 - 6 à 8 personnes se retrouvent un jeudi par mois, l'après-midi, pour la couture et le patchwork.
 - Les jeux de cartes, scrabble et autres n'ont malheureusement pas repris, faute de participants... Leur reprise peut toujours être envisagée, 2 mercredis après-midi par mois.
 - Le jeudi 1^{er} octobre, un repas au restaurant a permis à 19 personnes de se retrouver dans la bonne humeur.
 - Aucune sortie ni aucun voyage n'ont pu être réalisés.
 - Nous attendons des jours meilleurs !
- La présidente, Marie-Lise Launay.



A.S.C.L.2020

L'A.S.C.L. remercie l'ensemble des parents qui nous ont fait confiance, en inscrivant leurs enfants au Centre de Loisirs du mois de juillet 2020.



Malgré toutes les contraintes du COVID, L'A.S.C.L. est fière d'avoir pu réaliser un Centre de loisirs à la hauteur des années précédentes.



En raison des mesures imposées par la crise sanitaire, la vente de livres traditionnelle du début novembre est reportée à une date ultérieure.
Si la situation le permet, nous l'organiserons début décembre, en tout cas avant Noël.

LES VAMP

Cette année 2020 avait pourtant bien commencé pour les Vamp.

La galette avait réuni pratiquement tous les adhérents et le concours de chaloupée fin janvier avait rassemblé un grand nombre de participants, venus de St Lyé et des environs.

Et, ce fut, comme pour beaucoup en mars le confinement et l'arrêt des activités entraînant l'annulation des rassemblements, de la bourse et de nos sorties.

La reprise a eu lieu fin août avec notre rassemblement de voitures derrière la mairie. Avec le beau temps, ce fut un succès, ainsi que notre balade de septembre qui nous a conduit auprès d'un parc d'éoliennes en Eure et Loir.

L'assemblée générale s'est tenue le 10 octobre. Le bureau nouvellement élu a été modifié. Christian GIRAULT remplace Alain BELTOISE au poste de Président de l'association.

Le nombre d'adhérents reste stable et le club est prêt à accueillir de nouveaux venus, motivés pour participer à nos activités dans ce qui est essentiel à nos yeux : l'amitié et la convivialité.

Meilleurs vœux à tous pour une année 2021 plus sereine sur tous les plans.

Contact mël : contact-vamp@orange.fr

Vous pouvez visiter notre site : <http://www.vamp-vieilles-autos-motos-passion.fr/index.html>





SECURITE



Petit rappel, le prolongement de la rue du 8 mai 45 est un chemin agricole et ne peut être emprunté que par les véhicules dits agricoles.

CIRCULER EN SENS INTERDIT

CONTRAVENTION CLASSE 4



Amende
135€

15 jours
Minoriée : 90€ | Majorée : 375€

-4
Points

<https://www.legipermis.com>



Le fait, pour tout conducteur, de **circuler en sens interdit** est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Merçi de ne pas emprunter le chemin du Grillon à contre-sens, il en va aussi de la sécurité des riverains.

SOYEZ PREVOYANT, SOYEZ VIGILANT



Des cambriolages et des vols simples ont eu lieu sur notre commune. Face à cette situation les gendarmes préconisent une attention toute particulière ;

Verrouiller vos portes et ne laissez pas de clés sous les paillasons, les pots de fleurs. Ne laissez pas traîner des outils dans le jardin (exemple : une échelle...)

En cas d'absence durable, prévenez un voisin ou la gendarmerie. Créez une illusion de votre présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio....

Le changement d'heure favorise les délits car la nuit tombe plus tôt. La période sensible a lieu de 15h00 à 19h00.

Si un gendarme se présente à votre domicile, vous êtes en droit de lui demander de vous présenter sa carte (vous trouverez à votre gauche un spécimen).

Ne laissez entrer PERSONNE que vous ne connaissez pas.
En cas de cambriolage, ne TOUCHEZ à rien avant l'arrivée de la Gendarmerie.



LA BOULANGERIE DE ST LYE
23 RTE D'ORLEANS
45170 SAINT LYE LA FORET
Téléphone : 02 38 77 09 63
Siret 811 476 746 00011

ÉCURIES DES LYS
FOUNDS CLUB - PENSION - COIFFES

ACHAT/VENTE
06 77 43 72 74



TAXI : Mr TEIXEIRA
02-38-91-54-93



AU LION D'OR
BAR TABAC PRESSE LOTO
02 38 91 83 16
24 route d'Orléans
45170 Saint Lyé la forêt
Julien et Aline vous accueillent :
Lu/Ma/Me/Je/Ve :
6h30/12h30 - 16h/19h30
Samedi : 7h30/12h30

THERET NACELLE SERVICES
TNS
Pour aller plus haut!
COUVREUR DEPUIS 30 ANS
Philippe THERET
Gérant
06 81 84 21 04
Location de nacelle avec chauffeur
Contactez-nous pour un devis gratuit!

RICHARD ROUSSEAU
CLÔTURES - MURETS
PAVAGE - DALLAGE
TERRASSEMENT
TRAVAUX INTÉRIEURS
5146, rue du Bois St Germain
45170 ST LYÉ LA FORÊT
06.70.40.32.94
richard.rousseau5146@outlook.fr

**DEKRA CENTRE DE CONTRÔLE
TECHNIQUE AUTOMOBILE.**

SAINT LYE LA
FORÊT 45170
DEKRA 1 rue des vignes
02 38 91 83 56

M'COIFFURE
Coiffure à domicile Saint-Lyé-la-forêt, Orléans
et alentours
Eva
06/42/57/81/09
Numéro Siret 88314978300010

Roux Bruno
Aménagement paysager
(jardin - allée - mur paysagé - cabane de jardin)
Aménagement extérieur
(clôture - portail - terrasse - pavage/dallage)
rouxbruno@orange.fr - téléphone 06-04-06-98-13 - Saint lyé la forêt

FG AUTO EXPERT 45
La microstation au service de vos réparations
FOURMESSOL Geoffroy
2 Ter Route D'Orléans
45170 Saint Lyé La Forêt
0674221328
g.fourmessol@hotmail.fr
Réparation et Entretien sur les véhicules de tourisme et utilitaires

Louis CHAUMONT
Conseiller en immobilier
06 19 15 20 55
louis.chaumont@iadfrance.fr
Saint Lyé la forêt
mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RCS de Saint Lyé la forêt sous le numéro 854916909 (sans cotisation de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS
Suivez-moi Louis Chaumont Iad France

Multi Bras Services
DENIS AMMELOOT
06 08 557 116
59 route d'Orléans
45170 St-Lyé-La-Forêt
mbs.denis@gmail.com
Votre professionnel indépendant vous accompagne...
• Pose de cuisines et salles de bain
• Bois de chauffage
• Abris bois
• Charpente
• Électricité
• Plomberie
• Placo
• Carrelages
• Faïences
• Parquets
• Dressing
mbs.denis@gmail.com

VOS ARTISANS ET COMMERCANTS
EMS Elect Media Service
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
RÉSEAU INFORMATIQUE
CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR
PHOTOVOLTAÏQUE
BILAN ÉNERGÉTIQUE
Romain Maire
45170 Saint Lyé la Forêt
Tél. : 02 38 75 54 42
Mob. : 06 27 68 42 53
elect.media.service@gmail.com
www.ems45.fr

AU PETIT MARCHÉ
FRUITS & LÉGUMES | CRÈMERIE | CHARCUTERIE | VINS
EPICERIE FINE LOCALE
Laure Kermonnach-Bik
06.14.56.49.15
kermobik@gmail.com
page Facebook : Au petit marché
39, route d'Orléans - 45170 Saint Lyé la Forêt
Au Petit Marché vous accueille le :
Mardi 9h - 12h15/ 16h - 19h30
Mercredi 9h - 12h15/ 16h - 19h30
jeudi 16h - 20h
Vendredi 9h - 12h15/ 16h - 20h
Samedi 9h - 12h15/ 16h - 19h00
Dimanche 10h - 12h
Pour vos commandes spéciales ou l'organisation de buffet, renseignez vous à la boutique.

Tatouage et Piercing
MICHAEL'S TATTOO

06.48.43.21.78
michael.julien45@gmail.fr

Moulin de Saint Lyé
EARL Lesage
« Le Moulin »
45170 Saint lyé la forêt
Tel : 06 64 65 97 49
E. Mail : moulindesaintlye@orange.fr

Site internet : www.moulindesaintlye.com

Ent. Jean-Jacques **FILLON**
Câblage téléphonique
Réseau informatique
Electricité
Interphone
Alarmes
Sonorisation
Vidéos
Antennes
1 Rte d'Orléans - 45170 St Lye la Forêt
Tél. : 06 86 82 02 78 - E-mail : jj.fillon@wanadoo.fr

Au petit marché, vous propose toute l'année des produits frais et locaux en circuits courts. Un large choix de produits fins artisanaux d'ici ou d'ailleurs pour vos cadeaux. Une sélection de produits festifs vous seront proposés pour vos repas de fêtes. A découvrir fin novembre à la boutique. Je vous remercie de votre confiance